



Bulletin Officiel

N°7139 Lundi 24 juin 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LLOYD VIE

3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

LLOYD VIE

4

PAIEMENT DE DIVIDENDES

EURO-CYCLES

6

AIR LIQUIDE TUNISIE

7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

8

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN -CNT-

ANNEXE III

COMMUNIQUEES DE PRESSE

- CARTHAGE CEMENT: RELANCE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES
- CARTHAGE CEMENT: APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SANIMED

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société "Lloyd Vie"

Siège social : Avenue De La Monnaie – Les Berges Du Lac 2, 1053 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société « LLOYD VIE » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour **vendredi, le 28 Juin 2024 à 11H**, au siège de la société LLOYD VIE sis à Avenue de la monnaie, Immeuble Lloyd, Les berges du lac 2, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation à l'Assemblée,
2. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2023,
3. Lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023,
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023,
5. Affectation des résultats,
6. Quitus aux Administrateurs,
7. Fixation des jetons de présence,
8. Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales
9. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2024 – AS – 0871

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

La Société "Lloyd Vie"

Siège social : Avenue De La Monnaie – Les Berges Du Lac 2, 1053 Tunis

La société LLOYD VIE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modes et les délais de convocation et couvre toutes éventuelles nullités qui pourraient découler du non-respect des délais et des modes de convocation statutaires.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir examiné le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration arrête ledit rapport et l'approuve par la suite dans son intégralité et dans tous ses détails.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs audit exercice, décide d'approuver sans aucune restriction ni réserve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers dans leur intégralité et tels qu'ils lui ont été présentés et certifiés par le commissaire aux comptes. Ces états financiers font ressortir un total actif net pour un montant de 123 332 836 dinars et un résultat net comptable pour un montant de 823 025 dinars.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ledit résultat au poste report à nouveau.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 5000 TND le montant brut des jetons de présence annuels à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué en plus aux administrateurs membres des comités permanent d'audit, le comité des risques et le comité de rémunération.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées telle que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal pour réaliser les formalités légales nécessaires.

2024 – AS – 0872

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Zone Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.

La Société **EURO-CYCLES S.A** informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20 juin 2024 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un montant des dividendes de 0,300 DT par action pour un montant total de 2 940 300 DT.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le jeudi 5 septembre 2024.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0873

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège Social : 37 rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle Charguia II –
2035 ARIANA

La société AIR LIQUIDE TUNISIE a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 24 Juin 2024, a fixé le montant des dividendes à 6,300 dinars par action et la date de détachement pour le 8 Juillet 2024.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0874

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,907	119,968
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	167,235	167,326
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	137,968	138,040
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	150,197	150,277
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	143,165	143,230
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	147,294	147,380
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,853	136,916
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,505	55,535
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,733	40,756
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,549	138,627
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,407	121,479
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	121,095	121,159
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,404	21,414
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,906	147,988
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,710	142,803
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,645	13,649
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	205,756	205,864
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,404	13,407
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,311	116,357
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,883	120,953
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,812	16,822
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,443	106,502
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	101,241	101,314
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,262	2,264
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,933	72,958
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	152,251	152,474
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	112,728	112,975
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,824	127,887
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	164,707	164,547
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	612,413	612,186
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,767	140,910
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	199,532	199,902
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	107,520	108,350
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	150,810	151,217
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	185,002	185,181
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	169,908	169,999
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	26,848	26,987
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,172	105,267
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,134	1,136
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,146	1,150
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 613,495	2 624,747
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	241,235	245,521
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,356	3,401
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,976	3,009
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	46,908	46,767
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,470	1,471
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,289	1,312
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,309	1,329
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,187	17,424
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,199	12,323
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,927	17,162
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 335,605	5 373,349
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	99,824	99,858
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,272	1,285

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,931	110,975	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,987	99,036	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,919	105,982	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,734	103,775	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,284	104,342	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,346	109,392	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,858	104,913	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	102,024	102,076	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	-	-	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,393	106,452	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,802	104,859	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,425	104,484	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,997	103,056	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	107,096	107,140	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,905	102,957	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,668	100,714	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,312	107,358	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,505	102,555	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,171	112,224	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	104,106	104,150	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,334	109,381	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	104,157	104,220	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 047,494	1 048,047	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 326,951	10 333,446	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	101,237	101,308	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	107,319	107,447	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,553	103,663	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,464	59,704	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	116,207	116,099	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	-	-	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	343,111	343,129	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 348,195	2 354,975	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	68,127	68,067	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,266	54,240	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,009	108,016	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,797	10,833	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,551	16,600	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,997	18,047	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,720	15,751	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,849	101,966	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,261	87,513	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,151	91,381	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	109,377	109,398	
99 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	100,504	100,483	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,302	11,326	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,380	98,629	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	78,741	79,109	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,813	97,754	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,961	127,457	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	158,658	159,352	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	158,019	159,026	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	208,277	211,377	
108 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	193,840	196,351	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	190,947	192,607	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	27,555	28,074	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 140,055	11 190,128	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	138,928	138,272	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	100,958	102,715	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 131,612	5 180,919	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,984	11,069	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	170,675	171,554	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 562,092	11 671,508	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 587,217	10 649,030	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 508,320	10 506,016	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 915,510	10 967,735	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 530,916	10 526,977	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,313	10,452	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	106,224	107,573	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	123,334	123,343	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 047,012	1 055,246	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

*** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Comptoir National Tunisien « CNT »

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX –

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 juin 2024, le Comptoir National Tunisien « CNT » publie ci-dessous :

- ◆ Les résolutions adoptées ;
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- ◆ Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ◆ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2023, approuve ce rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2023, approuve les conventions qui sont inscrites dans le rapport spécial.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du conseil d'administration en fonction pendant l'exercice 2023. Elle approuve le montant des jetons de présence de l'exercice 2022 fixé à vingt-cinq mille dinars bruts par l'assemblée du 16/06/2023. L'assemblée décide d'octroyer le montant de vingt-cinq mille dinars bruts au titre de jetons de présence pour l'exercice 2023.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports, du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve toutes les opérations prises par le conseil d'administration et traduites dans les comptes de la société et exposées dans le rapport de gestion.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2023 tels qu'ils l'ont été présentés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2023 qui s'élève à 1.773.780,441 DT au compte résultats reportés. Elle décide de distribuer un montant de 576.000,000 DT à prélever des réserves non statutaires inscrites aux fonds propres, figurant dans les états financiers au 31/12/2013 tels que précisés dans les notes aux états financiers déclarés au titre de l'exercice 2013, et ce en application de l'article 19 paragraphe 7 de la loi de finance pour la gestion de l'année 2014, d'un montant global de 12.856.055,378 DT.

Le montant des fonds propres non distribués et non assujettis à la retenue à la source sera de 12.280.055,378 DT.

Le dividende d'un montant de 2,000 DT par action sera mis en paiement à partir du lundi 22 juillet 2024 chez les intermédiaires en bourse et aux guichets de l'intermédiaire centralisateur MAC S.A.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés, approuve le rapport de gestion du groupe et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2023, tels qu'ils l'ont été présentés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales, le représentant légal de la société informe les actionnaires que les membres du Conseil et le Président du Conseil l'ont informé qu'ils n'occupent pas de nouvelles fonctions de directions dans d'autres sociétés.

L'assemblée prend acte de cette information.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Raouf GHORBEL, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, commissaire aux comptes de la société pour les trois prochains exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités et publications légales ou de régularisation.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat :

En Dinars

ACTIFS	AU 31/12/2023	AU 31/12/2022	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			<u>CAPITAUX PROPRES :</u>		
Actifs immobilisés :			Capital Social	1 440 000,000	1 440 000,000
Immobilisations Incorporelles	350 574,696	305 398,196	Réserves	9 440 000,000	10 016 000,000
---- Amortissements	- 258 163,649	- 203 474,585	Autres capitaux propres	176 615,474	176 615,474
Total Net	92 411,047	101 923,611	Résultats reportés	15 191 500,973	13 417 720,532
Immobilisations corporelles	55 521 541,283	55 118 661,929	Resultat affecté au compte special d'investissement	1 892 160,000	1 892 160,000
---- Amortissements	-7 507 123,236	-6 277 611,950	Réserves spaciales de réévaluation	40 695 042,338	40 695 042,338
Total Net	48 014 418,047	48 841 049,979		68 835 318,785	67 637 538,344
Immobilisations financières	6 384 163,810	6 384 163,810	<u>PASSIFS</u>		
---- Provisions	- 6 700,000	- 6 700,000	<u>PASSIFS NON COURANT</u>		
Total Net	6 377 463,810	6 377 463,810	EMPRUNT	3 572 192,663	5 736 497,298
Total des actifs immobilisés	54 484 292,904	55 320 437,400	Total des passifs non courants	3 572 192,663	5 736 497,298
Total des actifs non courants	54 484 292,904	55 320 437,400	Passifs courants		
<u>ACTIFS COURANTS</u>			Fournisseurs et comptes rattachés	2 051 418,986	2 834 211,904
Stocks	25 724 873,480	35 281 625,180	Clients et comptes rattachés	1 468 827,405	862 663,761
Total Net	25 724 873,480	35 281 625,180	Autres passifs courants	2 533 784,487	1 686 499,452
Clients et comptes rattachés	4 355 027,752	4 569 056,216	Concours bancaires et autres passifs financiers	14 830 384,009	19 725 942,433
---- Provisions	-4 075 184,291	-4 070 414,080	Total des passifs courants	20 884 414,887	25 109 317,550
Total Net	279 843,461	498 642,136	Total des passifs	24 456 607,550	30 845 814,848
Autres actifs courants	6 114 446,673	5 583 616,775			
Prov/Autres actifs courants					
Total Net	6 114 446,673	5 583 616,775			
Placement et autre		0,000			
Liquidités et équivalents de liquidités	6 688 469,817	1 799 031,701			
Total des actifs courants	38 807 633,431	43 162 915,792			
TOTAL DES ACTIFS	93 291 926,335	98 483 353,192	TOTAL CAPITAUX PROPRES et PASSIFS	93 291 926,335	98 483 353,192

3. Le tableau d'évolution des capitaux propres :

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	FOND D'INVESTISSEMENT	RESERVE NON STATUAIRE	RESERVE POUR RISQUE	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TOTAL
Solde au 31/12/2023 avant affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	6 502 000,000	1 650 000,000	40 871 657,812	1 892 160,000	13 417 720,532	1 773 780,441	69 411 318,785
Affectation du résultat 2023 (AGO du 14 Juin 2024)				(576000,000)*				1 773 780,441	-1 773 780,441	(576000,000)*
Capitaux propres au 31/12/2023 après affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	5 926 000,000	1 650 000,000	40 871 657,812	1 892 160,000	15 191 500,973	0,000	68 835 318,785

*Il s'agit des dividendes à distribuer

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mohsen SELLAMI	2025	Président du conseil d'administration de la société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN	- Président du conseil d'administration de la société STIB - Cogérant de la société L'IMMOBILIERE DU COMPTOIR - Administrateur PDG STRAMICA - Administrateur MAISON INTERBOIS
Khaled SELLAMI	2025	Administrateur, Directeur Général de la société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN	- Administrateur DG de la société STIB - Gérant de la société L'IMMOBILIERE DU COMPTOIR - Gérant de la société C-BôMeubles - Administrateur Directeur Général STRAMICA - Administrateur STRAMIFLEX - Administrateur MAISON INTERBOIS - Administrateur UBCI
Mondher SELLAMI	2025	Administrateur de la société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN	- Administrateur de la société STIB - Administrateur STRAMICA - Administrateur Directeur Général MAISON INTERBOIS - Administrateur PDG Stramica Sicar
Jaouida SELLAMI	2025	Administrateur de la société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN	- Administrateur Président du conseil Maison Interbois - Administrateur STIB - Administrateur STRAMICA

AVIS DE SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique
Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

RELANCE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CARTHAGE CEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances en date du 15 Août 2019 et de l'article 12 de la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020 ainsi que les délibérations du comité d'examen des candidatures, la société CARTHAGE CEMENT relance son appel à candidature pour la désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires dans son conseil d'administration et qui aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra ultérieurement.

A cet effet, CARTHAGE CEMENT relance un appel à la candidature pour désigner le représentant des actionnaires minoritaires, devant siéger dans son Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de trois ans qui viendra en expiration lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2026.

Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.

Le candidat, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après.

I.CONDITIONS D'ELIGIBILITE

I.1. Conditions Générales

Le candidat, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires doit **obligatoirement,**

- ❖ Être une **personne physique** ;
- ❖ Justifier d'une participation individuelle dans le capital de Carthage Cement ne **dépassant pas 0,5% du capital** ;
- ❖ Jouir de ses droits civils.

Ne peuvent être candidat au poste de membre représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration :

- ❖ Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales ; tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 avril 2016.
- ❖ Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- ❖ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

I.2 conditions relatives aux conflits d'intérêts

Tout candidat ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société CARTHAGE CEMENT, ses concurrents ou leurs actionnaires autres que minoritaires de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel, et il doit satisfaire les critères suivants :

Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :

- Président du conseil, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de CARTHAGE CEMENT ;
- Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que CARTHAGE CEMENT ;
- Ne pas être Président du conseil, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, d'une société dans laquelle CARTHAGE CEMENT détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle le Président du conseil, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de CARTHAGE CEMENT, désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président de conseil ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié de CARTHAGE CEMENT,
 - Président de conseil, Président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que CARTHAGE CEMENT.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de CARTHAGE CEMENT.
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- Ne pas être Président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou président du directoire ou directeur général unique, mandataire,

actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec CARTHAGE CEMENT ou d'une société concurrente.

- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

I.3 conditions relatives aux compétences

Le candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires du conseil d'administration doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience suivants ;

- Il doit avoir au moins une Maîtrise ou un diplôme équivalent ;
- Il doit avoir une expérience professionnelle attestée d'au moins 10 ans (cadre, dirigeant, consultant, administrateur) dans l'un des domaines suivants :
 - Les domaines liés à l'activité de la société et notamment les matériaux de construction et le bâtiment,
 - Les énergies Renouvelables,
 - La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

II. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents ci-après :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de CARTHAGE CEMENT, présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, et l'apport qu'il peut apporter à CARTHAGE CEMENT ;
- La fiche de candidature dûment remplie et signée (selon l'**annexe 1** ci-après) ;
- Le curriculum vitae du candidat avec toutes les pièces justificatives ;
- Une copie d'une pièce d'identité ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (selon l'**annexe 2** ci-après) ;
- Un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus) ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines indiqués dans les conditions relatives aux compétences ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de CARTHAGE CEMENT

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Les candidats s'engagent à remettre à la société CARTHAGE CEMENT tout document complémentaire indispensable pour l'appréciation des dossiers de candidature.

III. ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit parvenir à la société CARTHAGE CEMENT par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge du Bureau d'Ordre Central au plus tard le **03/07/2024 à 14h00**, **date limite de réception des candidatures**, à l'adresse suivante :

CARTHAGE CEMENT :

**Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis
d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac,
Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.**

L'enveloppe extérieure, libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de CARTHAGE CEMENT, doit porter la mention apparente suivante :

A ne pas ouvrir

Appel à candidatures

Désignation du représentant des actionnaires minoritaires

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la société CARTHAGE CEMENT, par écrit, selon l'un des deux modes suivants :

FAX : 71 190 289

Email : anis.bouakez@carthagecement.com.tn

IV. CHOIX DES CANDIDATS

Dès la clôture de l'appel à candidature, CARTHAGE CEMENT transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier la liste préliminaire des candidats admis à concourir, suite à l'examen des candidatures par Le président du conseil d'administration.

Les actionnaires minoritaires choisiront, par voie de vote, leur représentant parmi la liste des candidats admis, à concourir lors de l'Assemblée Générale Élective sera tenue ultérieurement.

Le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix.

La société doit soumettre la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de L'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2024.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Annexe 1
Fiche de Candidature

Nom et

Prénom :.....
.....

N° de la pièce d'identité (CIN) :.....

Adresse :.....
.....

Téléphone Fixe :.....

GSM :.....

Profession / Activité :

Formation académique :

.....
.....
.....
.....

Autres qualifications du candidat :

.....
.....
.....

Signature légalisée

Annexe 2
Déclaration sur l'honneur

Je soussigné

Nom et Prénom :

.....

N° de la pièce d'identité (CIN) :

Adresse :

.....

.....

Candidat au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration de « CARTHAGE CEMENT »

Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Répondre aux critères d'éligibilités prévus par la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020 et le présent appel à candidature,
- Que les informations fournies dans mon CV et ma demande de candidature, sont sincères et exactes.

Signature légalisée

AVIS DE SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique
Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CARTHAGE CEMENT**

Objet :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des Finances du 15 Août 2019 ainsi que de la Décision Générale n°23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, la société CARTHAGE CEMENT lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant. La société CARTHAGE CEMENT informe ses actionnaires que le candidat admis à concourir au poste d'administrateur indépendant sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2024.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions l'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptés à ses fonctions ;
- Ne doit pas être dans les situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales ;
- Être, obligatoirement une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- Ne doit pas être ou avoir été au cours de cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié (actif, démissionnaire, licencié) de la société Carthage Cement
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe de la société Carthage Cement.
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou Président de Directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle Carthage Cement est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint, le président du directoire ou le directeur général unique de CARTHAGE CEMENT (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.

- Ne pas être prestataire de service, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société Carthage Cement.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société Carthage Cement ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général-Adjoint, d'un salarié de la société Carthage Cement.
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse de Tunis et qui exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société Carthage Cement ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Ne peuvent être candidats :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite,
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques,
- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société Carthage Cement, ses actionnaires ou ses Administrateurs, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- N'occupe pas actuellement et n'a pas occupé depuis 5 ans un poste actif dans une société concurrente.

Conditions d'expérience :

- Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :
- Il doit avoir au moins une Maîtrise ou un diplôme équivalent ;

- Il doit avoir une expérience professionnelle attestée d'au moins 10 ans (cadre, dirigeant, consultant, administrateur) dans l'un des domaines suivants :
 - Les domaines liés à l'activité de la société et notamment les matériaux de construction et le bâtiment,
 - Les énergies Renouvelables,
 - La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Composition et Dépôt du Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la société Carthage Cement et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil;
- Le curriculum vitae ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale n°23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020 (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou bien le reçu de dépôt de la demande du bulletin N°3 (auquel cas, le bulletin N°3 devra être communiqué dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de la date limite de remise des dossiers de candidature).
- Une attestation de situation au regard de l'administration fiscale ;
- Les documents justifiant les compétences, qualifications et l'expérience professionnelle du candidat énoncé dans le curriculum vitae.

Date limite de dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la société « Carthage Cement » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant ». Cette enveloppe doit être soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social ou transmise par courrier recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au Bloc A de l'immeuble situé en face de l'ambassade des Etats Unis de l'Amérique Lot HSC 1-4-3- Les Jardins du Lac2- 1053 Tunis au plus tard le 05 juillet 2024 à 14h00 (le cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix de l'administrateur indépendant :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, le conseil d'administration de la société Carthage Cement procédera à l'examen et à l'évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature, et ce en fonction de la satisfaction des conditions exigées en application du processus des candidatures mis en place par la société.

- La société transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- Le candidat retenu sera approuvé définitivement par l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2024.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession :
- Formation académique :
.....
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
.....
.....
- Mandats dans d'autres conseils d'administration :
.....
.....

Signature légalisée

Annexe 2

**DECLARATION SUR
L'HONNEUR**

Je soussigné

- Nom & Prénom:
- N° CIN:délivrée le.....à.....
- Adresse :

Candidat au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil
d'Administration de la Société Carthage Cement déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales.**
- **Que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax- Tunisie

La société «SANIMED» publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et M Habib Kallel (KBH Audit & Conseil).

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 31 décembre 2023

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	290 673	290 673
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(284 249)	(275 278)
		6 424	15 395
Immobilisations Corporelles	IV.3	160 801 988	140 466 643
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(52 392 435)	(49 408 309)
		108 409 553	91 058 335
Immobilisations Financières	IV.5	2 214 768	2 274 956
Provisions	IV.6		
		2 214 768	2 274 956
Total des Actifs Immobilisés		110 630 745	93 348 685
Autres Actifs non Courants	IV.7	346 092	513 597
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>110 976 838</u>	<u>93 862 282</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks	IV.8	21 782 084	31 862 487
Provisions	IV.9	(1 180 717)	(1 180 717)
		20 601 367	30 681 770
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	30 526 911	28 196 730)
Provisions	IV.11	(2 405 979)	(2 405 979)
		28 120 932	25 790 750
Autres Actifs Courants	IV.12	10 450 381	9 320 060
Placements et Autres actifs financiers	IV.13	4 386 261	2 546 092
Provisions	IV.14	(600 000)	(600 000)
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.15	2 681 879	2 658 465
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		65 640 820	70 397 137
TOTAL DES ACTIFS		176 617 658	164 259 420

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 31 décembre 2023

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	IV.16	16 554 000	16 554 000
Réserves (y compris réserve spécial de réévaluation libre)	IV.17	22 329 485	8 070 180
Résultats Reportés	IV.18	(26 858 345)	(16 917 318)
Autres Capitaux Propres	IV.19	13 792 946	13 854 718
Réserve spéciale de réévaluation légale	IV.17	2 740 940	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>28 559 026</u>	<u>21 561 581</u>
Résultat de l'exercice		(8 687 140)	(9 941 027)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>19 871 886</u>	<u>11 620 553</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	IV.20	93 155 759	85 054 579
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		93 215 759	85 114 579
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.21	40 963 732	47 895 596
Autres Passifs Courants	IV.22	4 820 841	2 615 877
Autres Passifs Financiers	IV.23	10 635 405	8 029 586
Concours Bancaires	IV.24	7 110 035	8 983 228
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		63 530 012	67 524 287
TOTAL DES PASSIFS		156 745 772	152 638 866
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		176 617 658	164 259 420

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023**(Exprimé en dinars)**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	40 493 279	58 160 637
Autres produits d'exploitation	V.2	270 772	234 544
Total des produits d'exploitation		40 764 050	58 395 182
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	3 658 727	3 709 304
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	19 738 616	29 383 216
Charges de personnel	V.5	10 784 986	12 209 831
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	5 201 217	7 164 822
Autres charges d'exploitation	V.7	4 748 882	9 389 467
Total des charges d'exploitation		44 132 428	61 856 641
Résultat d'exploitation		(3 368 378)	(3 461 459)
Charges financières nettes	V.8	6 090 941	6 464 277
Produits des placements	V.9	188 841	102 383
Autres gains ordinaires	V.10	694 320	33 706
Autres pertes ordinaires	V.11	44 408	24 581
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(8 620 566)	(9 814 228)
Impôt sur les bénéfices	V.12	66 574	126 799
Résultat des activités ordinaires après impôt		(8 687 140)	(9 941 027)
Eléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(8 687 140)	(9 941 027)

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		(8 687 140)	(9 941 027)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		5 201 217	7 164 822
Reprise sur provisions			
Variations des:			
Stocks:		10 080 403	5 838 223
Créances:		(1 594 522)	(5 665 004)
Autres actifs:		(1 177 521)	837 349
Fournisseurs et autres dettes:		4 336 217	6 939 002
Quote part subvention d'investissement		(61 772)	(72 544)
Actualisation des placements		7 665	(7 218)
Plus value de cession des immobilisations		0	(28 658)
Moins value de cession des immobilisations		(575 259)	0
Acquisitions des titres de placement	VI.9	(1 800 633)	(725)
Cessions des titres de placement	VI.10	0	528
Blocages de fonds et financements	VI.11	(63 372 898)	(105 364 016)
Débloquages de fonds et financements	VI.12	59 927 438	108 615 719
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		2 283 195	8 316 452
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(6 261 125)	(7 123 212)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	VI.2	818 610	58 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(460 540)	(637 588)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	520 728	349 150
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(5 382 327)	(7 353 651)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.5	3 673 000	2 140 654
Encaissements des billets de trésorerie	VI.6	4 000 000	0
Remboursements des emprunts bancaires	VI.7	(1 528 387)	(5 410 449)
Remboursements des emprunts leasing	VI.8	(788 248)	(686 361)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		5 356 365	(3 956 156)
VARIATION DE TRESORERIE		2 257 233	(2 993 355)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(8 706 079)	(5 712 724)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VI.13	(6 448 847)	(8 706 079)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 totalisant au bilan 176.617.658 dinars et dégagant un résultat négatif de 8.687.140 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation de la société

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2023 à 16.554.000 DT divisé en 12.400.000 actions de valeur nominale de 1,355 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements tel que abrogé par la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016 portant loi de l'investissement.

II- les Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la date de clôture :

II-1- Les faits marquants de l'exercice

1- Les terrains de la société SANIMED ont fait l'objet d'une réévaluation libre sur la base de l'expertise établie par M. Chedli Maaoui et selon les indices calculés sur la base des indices fixés par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 et ce en application des dispositions du décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021.

La réévaluation a dégagé ainsi un écart de réévaluation de 17.000.245 dinars et dont 2 740 940 dinars provenant de la réévaluation légale.

2- La société SANIMED a procédé à l'émission de deux billets de trésorerie qui ont été souscrits par SOMOCER totalisant un montant de 2.000.000 dinars détaillé comme suit :

- Un billet de trésorerie de 1 200 000 dinars commençant le 28 Avril 2023 et échéant le 26 Août 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.

- Un billet de trésorerie de 800 000 dinars commençant le 22 Mai 2023 et échéant le 19 Septembre 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.

* La société SANIMED a procédé à l'émission d'un billet de trésorerie qui a été souscrit par SOTEMAIL pour un montant de 2.000.000 dinars, commençant le 08 mai 2023 et échéant le 05 septembre 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.

3- La direction générale de la société a décidé en date du 1er Mars 2023 de limiter l'activité de la production au four intermittent, au vu des résultats négatifs de la nouvelle chaîne de production, mise en essaie en janvier 2023 et son impact sur le taux de réussite sortie-fours. Des actions correctrices ont été entreprises et le redémarrage a eu lieu le 01 Novembre 2023.

4- La société a procédé à une révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant leurs durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées à partir du 1er janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts en la matière. La dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2023 calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 3 089 053 dinars par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

II-2- Evénements postérieurs

II-2-1 La société a obtenu courant l'exercice 2024 des accords de principe des banques UIB, BNA et BIAT pour la consolidation de ses engagements envers ces établissements. Les emprunts consolidés sont présentés compte tenu de ces consolidations et ce conformément à la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture »

II-2-2 Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires de la société SANIMED et sa mise sous administration d'un mandataire judiciaire dans le cadre de l'affaire N°37/1703.

Le gel est levé en date du 14 Mai 2024 suite à la désignation par décision du tribunal de première instance Sfax en date du 29 Avril 2024 de Madame Sofia Gharbi mandataire de justice chargée de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire de la société.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations incorporelles et corporelles (à l'exception des terrains) exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement conformément aux dispositions de l'article 41 de la loi 2007-70 portant loi des finances de l'année 2008.

Les terrains de la société SANIMED ont fait l'objet en 2023 d'une réévaluation libre sur la base de l'expertise établie par M. Chedli Maaoui et sur la base des indices fixés par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 en application des dispositions du décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021.

La réévaluation a dégagé un écart de réévaluation libre de 14 259 305 dinars constaté au poste « autres réserves » et un écart de réévaluation légale de 2 740 940 dinars constaté au poste réserve spéciale de réévaluation légale.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

Compte tenu de l'arrêt de la production du 1^{er} Mars 2023 au 31 Octobre 2023, les amortissements des installations techniques, du matériel et outillage industriel ont été calculés au taux de 37%.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing.

III.4- La valorisation des stocks:

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié.

La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

III.5- Créances clients

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

III.6-Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée et non échue sous la rubrique « passifs non courants ».

Pour une meilleure information, les crédits sont présentés sous la forme comparative et au titre du présent exercice pour leur valeur globale (plus et moins d'un an).

Pour des raisons de comparabilité, les échéances à moins d'un an ont été reclassées de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » à la rubrique « emprunts » au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Les échéances en intérêts sont présentées parmi les engagements hors bilan.

III.7-La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable. Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies

étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

III.9- La politique des provisions :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des comptes de tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressé à la Direction Générale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité d'une éventuelle provision.

IV- Notes sur le bilan

31/12/2023 **31/12/2022**

Note IV.1 Immobilisations incorporelles :	290 673	290 673
* Logiciels	289 133	289 133
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :	(284 249)	(275 278)
* Amortissement Logiciel	(282 709)	(273 738)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
Note IV-3 Immobilisations corporelles :	160 801 988	140 466 643
* Terrains	25 014 729	8 014 484
* Constructions	19 909 792	19 909 261
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	1 333 835
* Agencements & Aménagements	4 128 592	4 104 516
* Installations Techniques	4 171 520	4 171 520
* Matériel Industriel	57 499 844	56 140 016
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	22 598 233	22 505 136
* Matériel de Bureau	1 005 382	994 946
* Matériel de Transport	3 896 594	4 898 643
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	2 718 882	3 182 258
* Matériel Informatique	593 252	584 162
* Autres Immobilisations	18 310 685	13 384 915
* Equipements -Climatisation-	166 553	166 553
* Constructions en Cours	8 200	0
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	49 450	346 120
Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :	(52392 435)	(49 408 309)

* Amortissements Matériel de Transport	(2 489 049)	(3 251 793)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(2 471 000)	(2 697 93)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(277 259)	(262 242)
* Amortissements Matériel Informatique	(569 314)	(536 361)
* Amortissements Constructions	(8 655 393)	(7 724 142)
* Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	0	(435 683)
* Amortissements Matériel Industriel	(24 160 116)	(23 129 170)
* Amortissements Installation Technique	(2 258 946)	(2 196 935)
* Amortissements Outillage Industriel	(1 867 116)	(1 740 463)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(6 371 819)	(5 578 308)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(139 814)	(132 397)
* Amortissements Matériel de Bureau	(592 297)	(508 792)
* Amortissements Autres Immobilisations	(2 540 313)	(1 214 085)

Note IV.5 Immobilisations financières : **2 214 768** **2 274 956**

* Titres de Participation	1 286 398	1 286 398
* Dépôts et Cautionnements	14 561	12 211
* Avance / Consommation Electricité	206 947	206 947
* Avance / Consommation Gaz	521 892	521 892
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie BH	17 581	201 890
* Fonds de Garantie STB	43 118	43 118
* Fonds de Garantie TUNIFAC	121 771	0

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

• De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2022	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2023	Provisions	VCN au 31/12/2023	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
SANIMED France	320 908	0	0	320 908	0	320 908	100,00%
SANIMED Italie	319 940	0	0	319 940	0	319 940	100,00%
Total	1 286 398	0	0	1 286 398	0	1 286 398	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges.

Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières : **0** **0**

* Provisions sur Titres de Participation 0 0

Note IV.7 Autres actifs non courants : **346 092** **513 597**

* Charges à Répartir 3 386 652 3 259 886

* Résorptions Charges à Répartir (3 040 559) (2 746 289)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2023 s'élève à 294 271 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2023	Montant capitalisé avant 2023	Taux	Résorption 31/12/2023
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	0
Foires 2019		199 919	33%	0
Foires 2021		438 333	33%	146 096
Foires 2022		318 450	33%	106 139
Foires 2023	126 766		33%	42 035
Total	126 766	3 259 886		294 271

Note IV.8 Stocks :	21 782 084	31 862 487
* Stock - Matières Premières & Consommables	3 580 529	8 515 934
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	525 284	765 912
* Stock – Moules	1 202 593	1 273 391
* Stock - Emballages	553 121	812 479
* Stock - Emballages Baignoire	21 135	22 099
* Stock - Produits En Cours	1 340 364	2 509 565
* Stock - Produits Finis	13 181 867	15 787 065
* Stock - Marchandises	1 075 163	1 829 387
* Stock - Marchandises Baignoires	55 525	58 866
* Stock - Produits Finis Baignoires	168 892	207 648
* Stock - Produits En Cours Baignoires	77 611	80 140
Note IV.9 Provisions sur stocks :	(1 180 717)	(1 180 717)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(1 180 717)	(1 180 717)
Note IV.10 Clients et comptes rattaches :	30 526 911	28 196 730
* Clients Ordinaires	27 903 401	25 535 527
* Clients Effets à Recevoir	201 525	255 223
* Clients Douteux	2 421 986	2 405 979
Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :	(2 405 979)	(2 405 979)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(2 405 979)	(2 405 979)
Note IV.12- Autres actifs courants :	10 450 381	9 320 060
* Prêts au Personnel	290 344	228 431
* Fournisseurs Débiteurs	0	551 715
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	385 048	445 376
* Débiteurs Divers	1 874 441	402 067
* Débiteurs Divers AB CORPORATION	6 923 844	6 743 131
* Débiteurs Divers ABC GROS	15 000	15 000
* Débiteurs Divers SOMOSAN	834 341	784 341
* Débiteurs Divers SOMOCER	99 990	150 000
* Débiteurs Divers ABC	27 372	0
Note IV.13 Placements et autres actifs financiers :	4 386 261	2 546 092
* Titres de Placement INCOMA LYBIE(*) (49640 actions)	1 400 000	1 400 000
* Actions SICAV FIDELITY	15 270	14 278
* STB Finance (Titres STB)	64 515	65 550
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	87 023	94 176
* MAXULA BOURSE placement SICAV	9 145	8 981
* Droit Attribution SOMOCER	1	1
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	65 307	58 107
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	355 000	315 000

* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SANIMEUBLE	1 800 000	0

(*) Ces titres ont fait l'objet d'une promesse de vente en date du 26.01.2023 pour un montant de 800 000 dinars non encore concrétisée par un contrat de vente définitif.

Pour des raisons de comparabilité, les titres ont été reclassés de la rubrique « immobilisations financières » à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins-value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

Désignation	Au 31/12/2022	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2023
* TP INCOMA LYBIE	1 400 000					1 400 000
* SICAV FIDELITY	14 278	633			358	15 270
* STB FINANCE (Titres STB)	65 550				(1 035)	64 515
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	94 176				(7 153)	87 023
* MAXULA BOURSE actions SICAV	8 981				164	9 145
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SANIMEUBLE	0	1 800 000				1 800 000
	2 172 985	1 800 633	0)	0	7 665	3 965 954

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2023
FIDELITY SICAV	50	104,808	109,856	5 493
FIDELITY SICAV	2	102,764	109,856	220
FIDELITY SICAV	51	104,401	109,856	5 603
FIDELITY SICAV	5	102,682	109,856	549

FIDELITY SICAV	4	95,089	109,856	439
FIDELITY SICAV	3	103,125	109,856	330
FIDELITY SICAV	4	103,272	109,856	439
FIDELITY SICAV	5	103,272	109,856	549
FIDELITY SICAV	5	103,656	109,856	549
FIDELITY SICAV	4	104,002	109,856	439
FIDELITY SICAV	6	105,582	109,856	659
	139			15 270

*** Actions détenues par « STB
FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2023
STB	17 250	5,8	3,74	64 515
	17 250			64 515

*** Actions détenues par « MAXULA
BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2023
SOMOCER	119 210	2,025	0,73	87 023
	119 210			87 023

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2023
SICAV	84	103,227	107,593	9 038
SICAV	3	102,901	107,593	323
SICAV	-5		107,593	-538
SICAV	3	102,965	107,593	323
	85			9 145

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions « SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et

« intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.14 Provisions :	(600 000)	(600 000)
* Provision sur Titres de Placement INCOMA LYBIE	(600 000)	(600 000)

Note IV.15 Liquidités et équivalents de liquidités :	2 681 879	2 658 465
* Banques	544 170	277 070
* Caisse	117 018	79
* Blocage de Fonds (actif)	435 835	60 799
* Chèques en Caisse	326 868	712 794
* Chèques à L'encaissement	897 619	883 445
* Effets à L'Encaissement	202 902	528 500
* Effets à L'Escompte	157 467	195 777

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

* Total des actifs	176 617 658	164 259 420
	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>

Note IV.16 Capital social :	16 554 000	16 554 000
* Capital Social	16 554 000	16 554 000

Le capital social de notre société s'élève à 16 554 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.355 dinar entièrement libérées.

Note IV.17 Réserves :	25 070 425	8 070 180
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	3 904 399	3 904 399
* Réserve spéciale de réévaluation	19 899 485	2 899 240

Note IV.18 Résultats reportés :	(26 858 345)	(16 917 318)
* Résultats Reportés	(26 858 345)	(16 917 318)

Note IV.19 Autres capitaux propres :	13 792 946	13 854 718
* Subventions d'Investissement	407 346	469 118
* Primes d'émission	13 385 600	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2022	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2023
I.T. P	15/01/2013	6.67%	58 685	58 685	58 685	0	58 685	0
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6.67%	49 034	49 032	49 032	0	49 032	2

2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019	10%	250 592	75 180	75 180	25 059	100 239	150 353
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020	10%	367 130	73 426	73 426	36 713	110 139	256 991
Total			725 441	256 323	469 118	61 772	318 095	407 346

* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2023 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2022	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(16 917 318)	3 904 399	2 899 240	725 441	(256 323)	(9 941 027)	11 620 553
Affectation de résultat 2022				(9 941 027)					9 941 027	0
Distribution De dividendes									0	0
Augmentation de capital										0
Plus-value sur réévaluation légale						2 740 940				2 740 940
Plus-value sur réévaluation libre						14 259 305				14 259 305
Amortissements subventions								(61 772)		(61 772)
Résultat au 31/12/ 2023									(8 687 140)	(8 687 140)
Solde au 31/12/2023	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(26 858 345)	3 904 399	19 899 485	725 441	(318 095)	(8 687 140)	19 871 886

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	304 008

Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	(8 687 140)	(9 941 027)
Nombre moyen pondéré d'actions	12 400 000	12 400 000
Résultat par action	<0,701>	<0,802>

Note IV.20 Emprunts :	93 155 759	85 054 579
* Emprunt - BH	12 183 619	14 750 243
* Emprunt – STB	29 540 367	33 431 869
* Emprunt – BTK	563 839	307 200
* Emprunt – BNA	865 833	1 315 833
* Emprunt – BNA Consolidé	1 018 553	0
* Emprunt – ATB	2 059 161	2 283 796
* Emprunt – UIB	0	4 224 358
* Emprunt – UIB Consolidé	10 166 579	0
* Emprunt –BIAT Consolidé	496 915	0
* Emprunt - ATTIJARI	1 984 106	1 642 458
* Emprunt - ATL Leasing	54 593	335 412
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	141 991	271 569
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	0	26 396
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	0	187 515
* Avance bloquée sur aug capital	4.000.000	
* Articles constatés	2 984 512	0
* Crédits de Financement Stocks	1 480 000	2 271 670
* MCNE STB	264 600	1 715 900
* MCNE UIB	0	2 743 300
* MCNE BH	1 080 900	3 096 400
* MCNE ATTIJARI	200 300	0
* MCNE ATB	2 615 639	1 015 500
* MCNE BT	62 900	64 900
* MCNE BTK	220 327	786 438
* MCNE BNA	0	75 500
* MCNE NAIB	310 614	733 300
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	20 860 411	13 775 021

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2022			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2023		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions/ Ajustements	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB 3 000 MDT (2021)	2 333 333	2 333 333	0		50 000	2 283 333	2 283 333	0
ATB 305 MDT	287 416	287 416	0		6 159	281 258	281 258	0
Attijari 3 343 481 MDT (2021)	2 501 228	2 501 228	0		790 136	1 711 092	1 711 092	0
Attijari 2 323 MDT (2023)			0	2 323 000		2 323 000	2 323 000	
BH 2 500 MDT	1 272 207	1 272 207	0			1 272 207	1 272 207	0
BH 2 500 MDT	256 487	256 487	0			256 487	256 487	0
BH 2 500 MDT	143 511	143 511	0			143 511	143 511	0

BH 2 500 MDT	21 356	21 356	0			21 356	21 356	0
BH 2 500 MDT (2)	2 094 118	2 094 118	0			2 094 118	2 094 118	0
BH 2 500 MDT (2)	254 942	254 942	0			254 942	254 942	0
BH 2 500 MDT (2)	112 411	112 411	0			112 411	112 411	0
BH 2 500 MDT (2)	27 274	27 274	0			27 274	27 274	0
BH 2 500 MDT (3)	2 230 484	2 230 484	0			2 230 484	2 230 484	0
BH 2 500 MDT (3)	211 314	211 314	0			211 314	211 314	0
BH 2 500 MDT (3)	123 176	123 176	0			123 176	123 176	0
BH 2 500 MDT (3)	18 330	18 330	0			18 330	18 330	0
BH 3 800 000	3 800 000	3 800 000	0			3 800 000	3 800 000	0
BH 3 800 000	61 082	61 082	0			61 082	61 082	0
BH 7 000 000	7 000 000	7 000 000	0			7 000 000	7 000 000	0
BH 7 000 000	96 632	96 632	0			96 632	96 632	0
BIAT 1 100 MDT	51 335	51 335	0		51 335	0	0	0
BNA 1 100 MDT	435 417	435 417	0			435 417	435 417	0
BNA 200 MDT	87 500	87 500	0			87 500	87 500	0
BNA 300 MDT	121 875	121 875	0			121 875	121 875	0
BNA 400 MDT	150 000	150 000	0			150 000	150 000	0
BNA 700 MDT	700 000	700 000	0			700 000	700 000	0
BNA 300 MDT	300 000	300 000	0			300 000	300 000	
BNA CMT Consolidé						1 018 553	1 018 553	
BTK 1 500 MDT	20 651	20 651	0		20 651	0	0	0
BTK 120 MDT	120 000	120 000	0		120 000	0	0	0
BTK 2 700 MDT	37 172	37 172	0		37 172	0	0	0
BTK 216 MDT	216 000	216 000	0		216 000	0	0	0
BTK 250 MDT	83 333	83 333	0		83 333	0	0	0
BTK 329 MDT	329 000	329 000	0		98 700	230 300	230 300	0
BTK 183 MDT	183 000	183 000	0		54 900	128 100	128 100	0
BTK 1 350 MDT			0	1 350 000		1 350 000	1 350 000	
STB 35 000 MDT	35 103 000	35 103 000	0			35 103 000	35 103 000	0
STB 3 344 MDT	3 199 400	3 199 400	0			3 199 400	3 199 400	0
STB 977 MDT	844 548	844 548	0			844 548	844 548	0
STB 127 MDT	122 173	122 173	0			122 173	122 173	0
UIB 2 515 MDT	1 879 853	1 879 853	0			0	0	0
UIB 4 979 MDT	4 113 405	4 113 405	0			0	0	0
UIB CMT Consolidé						10 166 579	10 166 579	
BIAT CMT Consolidé						496 915	496 915	
Total emprunts bancaires	70 942 964	70 942 964	0	3 673 000	1 528 386	78 776 367	78 776 367	0
Articles constatés	0	0	202 624			3 511 169	3 511 169	0
Leasing	1 608 707	1 608 707	0		788 248	820 458	820 458	0
Total	72 551 671	72 551 671	202 624	3 673 000	2 316 634	82 920 479	82 920 479	0

Tableau détaillé des emprunts leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2023	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2021	681 422	Matériel de transport	99 127	0	6 292	6 292	78	6 370
2021	631 862	Matériel et outillage	61 000	0	10 462	10 462	335	10 797
2021	631 922	Matériel et outillage	92 999	0	15 934	15 934	510	16 444
2021	704 523	Matériel et outillage	357 681	0	107 227	107 227	7 477	114 703
2021	704 723	Matériel de transport	161 142	0	31 231	31 231	1 375	32 606
2021	693 282	Matériel et outillage	57 401	0	6 096	6 096	114	6 210
2021	729 963	Matériel et outillage	140 238	0	51 429	51 429	5 269	56 698
2021	736 413	Matériel et outillage	235 000	0	106 912	106 912	11 660	118 573
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	0	5 085	5 085	76	5 162
2021	731 753	Matériel de transport	106 070	0	25 792	25 792	971	26 763
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	0	19 988	19 988	2 351	22 340
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	0	14 513	14 513	1 792	16 305
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	0	17 538	17 538	2 267	19 806
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	0	19 993	19 993	2 585	22 578
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	0	19 993	19 993	2 585	22 578
2020	2 024 000 105	Matériel de transport	79 501	0	30 582	30 582	3 420	34 002
2021	2 100 800 055	Matériel de transport	52 141	0	24 688	24 688	3 482	28 169
2021	2 107 500 052	Matériel de transport	48 591	0	24 669	24 669	3 770	28 438
2021	2 108 300 063	Matériel de transport	66 778	0	33 902	33 902	5 181	39 082
2021	2 132 100 011	Matériel de transport	50 454	0	32 157	32 157	6 457	38 614
2021	2 120 400 006	Matériel de transport	49 591	0	28 461	28 461	5 028	33 489
TOTAL				0	632 943	632 943	66 782	699 725

Note IV.21: Fournisseurs et comptes rattachés :	40 963 732	47 895 596
* Fournisseurs	31 190 252	36 437 767
* Fournisseurs Effets à Payer	3 594 676	5 078 238
* Fournisseurs Effets Impayés	6 178 804	6 379 591
Note IV.22 : Autres passifs courants :	4 820 841	2 615 877
* Personnel, Rémunérations Dues	1 662 696	1 997 011
* Actionnaires dividende à payer	82 014	82 014
* Charges à Payer	1 163 880	494 733
* Crédoiteurs divers	1 912 251	42 119
Note IV.23 : Autres Passifs Financiers :	16 305 310	8 029 586
* Crédits de Financement Export	2 135 000	2 876 670
* Articles constatés courants	202 624	202 624
* Intérêts Courus	6 889 285	2 280 757
* Découvert Mobilisé UIB	0	609 407
* Découvert Mobilisé STB	0	291 280
* Découvert Mobilisé ATB	1 142 953	1 299 577
* Découvert Mobilisé BNA	0	229 971
* Blocage de Fonds (passif)	265 542	239 300
Note IV.24 : Concours bancaires :	7 110 035	8 983 228
* Découverts Bancaires	7 110 035	8 983 228
* Total des capitaux propres et passifs	176 617 658	164 259 420
Note V.1 : Revenus :	40 493 279	58 160 637
* Chiffre d'Affaires Local	18 336 807	26 972 419
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	22 156 472	31 188 219
Note V.2 : Autres produits d'exploitation :	270 772	234 544
* Produits des Autres Activités	157 583	443 857
* Subvention d'exploitation	51 416	0
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	61 772	72 544
Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours	3 658 727	3 709 304
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	3 658 727	3 709 304
Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :	19 738 616	29 383 216
* Achats de Matières Premières	3 897 527	13 953 629
* Achats de Matières Premières Baignoire	38 999	149 913
* Achats Autres Fournitures Consommables	4 042 812	8 936 887
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	6 421 675	(2 141 481)
* Achats de Marchandises	1 262 427	3 422 863
* Achat non Stocké	4 369 748	5 686 660
* Charges Immobilisées MP	(294 573)	0

Note V.5 : Charges de personnel	10 784 986	12 209 831
* Salaires et Autres Charges	9 086 111	10 336 634
* Charges Sociales Légales	1 880 272	1 873 197
* Charges Immobilisées MOD	(181 397)	0
Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions	5 201 217	7 164 822
* Dotations aux Amortissements	5 201 217	6 564 822
* Dotations aux Provisions	0	600 000
Note V.7 : Autres charges d'exploitation :	4 748 882	9 389 467
* Locations	428 983	566 232
* Entretiens & Réparations	305 074	632 938
* Assurances	431 029	567 233
* Etudes, Recherches et Divers Services	509 896	1 412 598
* Publicités	241 305	225 075
* Dons	103 050	388 327
* Transports et Déplacements	648 080	2 482 354
* Réceptions	27 686	243 956
* Frais de Communication	113 713	128 164
* Commissions Bancaires	1 086 690	1 521 964
* Jetons de Présence	73 000	88 000
* Impôts et Taxes	243 032	282 840
* Charges Immobilisées	(28 394)	(3 530)
* Achats non Stockés	565 738	853 317
Note V.8 Charges financières nettes :	6 090 941	6 464 277
* Intérêts des Emprunts	1 474 374	1 815 619
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	587 074	1 193 097
* Pertes Liées à des Participations	7 665	7 153
* Intérêts sur Financement Devises	254 844	383 286
* Intérêts Financement Export	236 983	306 963
* Intérêts Financement Stock	236 965	242 916
* Intérêts MCNE	628 340	721 145
* Echelles d'Intérêts	1 248 016	978 268
* Intérêts Billet de Trésorerie	267 830	0
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	9 121	10 851
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	0	27 758
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	9 186	37 154
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	0	33 842
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	0	5
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	48 146	62 330
* Intérêts des Obligations Cautionnées	0	1 053
* Intérêts FACTORING	2 184	119 398
* Pertes de Change	1 868 919	1 221 646
* Intérêts de Retard Impayés	822 506	442 693

* Gain de Change	(1 611 211)	(1 137 849)
* Variation TMM	0	(3 051)
Note V.9 Produits des placements :	188 841	102 383
* Produits des billets de trésorerie	186 471	87 200
* Autres Produits	2 369	856
Note V.10 Autres gains ordinaires :	694 320	33 706
* Autres Gains	694 320	33 706
Note V.11 Autres pertes ordinaires :	44 408	24 581
* Autres Pertes Ordinaires	44 408	24 581
Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	66 574	126 799
* Impôts sur les bénéfices	66 574	126 799
Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :	(6 261 125)	(7 123 212)
* Logiciels	0	(4 400)
* Constructions	(532)	(5 492)
* Agencements & Aménagements	(24 076)	(83 518)
* Installations Techniques	0	(58 751)
* Matériel Industriel	(1 359 829)	(166 555)
* Outillages Industriels	(93 097)	(625 260)
* Matériel de Bureau	(10 436)	(70 369)
* Matériel de Transport	0	(144 507)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	0	(49 591)
* Matériel Informatique	(9 090)	(25 107)
* Autres Immobilisations	(4 925 770)	(5 360 455)
* Constructions en Cours	(8 200)	24 302
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	296 670	(235 058)
* Charges à Répartir	(126 766)	(318 450)
Note VI.2 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations corporelles :	818 610	58 000
* Cession de Matériel Industriel	0	58 000
* Cession du Magasin ICEBERG	818 610	0
Note VI.3 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :	(460 540)	(637 588)
* Dépôts et Cautionnements	(3 155)	0
* Avance / Consommation Electricité	0	0
* Avance / Consommation Gaz	0	0
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(456 325)	0
* Fonds de Garantie BH	(1 060)	0
* Titres de Participation	0	(637 588)

Note VI.4 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :	520 728	349 150
* Dépôts et Cautionnements	805	5 110
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	334 554	210 000
* Fonds de Garantie BH	185 369	134 040
Note VI.5 Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :	3 673 000	2 140 654
* Emprunt UIB	2 323 000	0
* Emprunt BTK	1 350 000	0
* Articles constatés	0	2 140 654
Note VI.6 Encaissements des billets de trésorerie :	4 000 000	0
* Encaissements des Billets de Trésorerie	4 000 000	0
Note VI.7 Remboursements des emprunts bancaires :	(1 528 387)	(5 410 449)
* Emprunt - BIAT	(51 335)	
* Emprunt - BH	0	(828 524)
* Emprunt – STB	0	(197 251)
* Emprunt – BTK	(630 757)	(689 641)
* Emprunt ATB	(56 159)	(112 318)
* Emprunt BT	0	(130 000)
* Emprunt BNA	0	(187 500)
* Emprunt UIB	0	(1 496 761)
* Emprunt Attijari	(790 136)	(726 944)
* Articles constatés	0	(2 696 381)
* Intérêts Courus	0	1 654 871
Note VI.8 Remboursements des emprunts Leasing :	(788 248)	(686 361)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(53 697)	(46 662)
* Emprunt - ATL Leasing	(328 160)	(47 888)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(253 675)	(238 693)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(150 471)	(127 166)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(2 244)	(8 505)
Note VI.9 Acquisitions des titres de placement :	(1 800 633)	(725)
* MAC Actions FIDELITY	(633)	(416)
* MAXULA Actions SICAV	0	(309)
* Billet de trésorerie SANIMEUBLE	(1 800 000)	0
Note VI.10 Cessions des titres de placement :	0	528
* MAXULA Actions SICAV	0	528
Note VI.11 Blocages de Fonds et Financements :	(63 372 898)	(105 483 793)
* Blocage de Fonds	(8 572 299)	(18 991 271)
* Crédits de Gestion	(54 800 600)	(86 492 521)

Note VI.12 Débloques de Fonds et Financements :	59 972 438	108 615 719
* Débloques de Fonds	7 375 582	19 244 707
* Crédits de Gestion	52 551 856	89 371 012
Note VI.13 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(6 448 847)	(8 706 079)
* Banques	(6 565 864)	(8 706 158)
* Caisse	117 018	79

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
* Société SANIMEUBLE	1 172 458	4 302 976
* Société ABC	418 397	401 819
* SANIMED France	3 470 777	1 828 581
* SANIMED Italie	9 222 520	900 336
	14 284 152	7 433 712

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
* Société SANIMEUBLE	719 790	854 994
* Société ABC	0	276 296
* Société SOMOCER	254 274	521 539
* SMC	296 673	91 921
* SANIMED France	0	593 694
	1 270 737	2 338 444

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	155 307	
AB-CORPORATION	7 778 844	
SOMOSAN	834 341	
SOMOCER	99 990	
ABC GROS	15 000	
AGRIMED		1 500 000
SANIMEUBLE	1 800 000	
TOTAL	10 683 482	1 500 000

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	745 900	745 900				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						Fond de garantie au profit de STB, TUNIFACTOR et B.H
-Autres garanties	182 470	182 470				
b) Garanties réelles - Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains l'objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204, 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 14169,26255 et 24170.
	1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029

2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en pari passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit de gestion :hypothéquée en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,26530,28530 et TF 134305
5 000 000	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,
		0	0	0	26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304.
35 000 000	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des réquisitions (R.I)

					34053,24168,29204,26255,28530,135029 et TF 134304,134305,135029.
	700 000	700 000	0	0	0 BNA: contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI 34053,24168,29204,et 26255
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0 BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 110 000	7 110 000	0	0	0 UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	14 500 000	14 500 000	0	0	0 BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	7 350 000	7 350 000	0	0	0 BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	3 740 000	3 740 000	0	0	0 BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0 ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0 STB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0 UIB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rand au matériel à acquérir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0 BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	6 500 000	6 500 000	0	0	0 ATTIJARI BANK: contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
	1 950 000	1 950 000			NAIB BANK: contrat de crédit de gestion hypothèque en 1 er rang sur RI:35793
c) effet escomptés et non échus	2 261 580	2 111 294	0	150 286	0 Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	1 178 568	1 174 363		4 206	

d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	212 488 518	212 334 026	0	154 492	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB corporation dans la capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total	0					

II. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés	
		en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	71 450 000	110 654 882	0
* Emprunt courant de gestion	32 110 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	646112	58 070	0
ATL	650772	60 070	0
TIJARI	594122	50 149	0
HANNIBAL	489561	35 239	0
ATL	681422	99 127	78
TIJARI	631862	61 000	335
TIJARI	631922	92 999	510
ATL	704523	357 681	7 477
ATL	704723	161 142	1 375
ATL	693282	57 401	114
IJARA	1831000009	61 001	0
ATL	724912	61 001	0
ATL	729963	140 238	5 269
ATL	736413	235 000	11 660
ATL	736982	24 001	0
IJARA	1904456960	117 132	76
ATL	731753	106 070	971
IJARA	2025100117	49 620	2 351
IJARA	2028700030	34 491	1 792
IJARA	2031500052	39 992	2 267
IJARA	2032300061	45 591	2 585
IJARA	2032300022	45 590	2 585
IJARA	2024000105	79 501	3 420
IJARA	2100800055	52 141	3 482
IJARA	2107500052	48 591	3 770
IJARA	2108300063	66 778	5 181
IJARA	2132100011	50 454	6 457
IJARA	2120400006	49 591	5 028
Total			66 782

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	2 500 000	50 115
BH	2 500 000	17 970
BH	2 500 000	8 408
BH	2 500 000	0
BNA	1 100 000	113 424
BNA	400 000	39 483
BNA	300 000	32 441
BNA	200 000	23 634

BTK	1 500 000	0
BTK	2 700 000	0
ATB	3 000 000	1 552 086
UIB	3 000 000	14 653
B H	2 500 000	368 008
B H	2 500 000	17 862
B H	2 500 000	6 586
B H	2 500 000	786
UIB	5 000 000	229 073
BH	2 500 000	622 234
BH	2 500 000	14 805
BH	2 500 000	7 217
BH	2 500 000	0
BTK	250 000	0
BTK	216 000	0
BTK	120 000	0
BTK	1 350 000	151 312
BNA	700 000	95 151
STB	35 103 000	1 399 379
STB	977 547	321 509
BTK	329 000	5 373
BTK	183 000	2 989
ATJ	3 343 481	134 905
ATJ	2 323 000	250 311
BH	3 800 000	708 265
BH	3 800 000	1 865
BH	7 000 000	3 069 423
BH	7 000 000	0
BNA	300 000	57 912
ATB	305 893	153 509
STB	3 344 827	1 210 110
STB	127 447	49 414
Total	117 773 196	10 730 211

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2023 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	19 738 616	15 593 506	3 355 565	197 386	592 158
Autres Charges d'Exploitation	4 748 882	3 751 617	807 310	47 489	142 466
Frais de Personnel	10 784 986	8 520 139	1 833 448	107 850	323 550
Impôts et Taxes	66 574	52 594	11 318	666	1 997
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	5 201 217	4 108 962	884 207	52 179	156 537
Charges Financières	6 090 941	4 811 844	1 035 460	60 909	182 728
TOTAL	46 631 216	36 838 661	7 927 307	466 312	1 398 936

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat IJARA 2120400006:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 294	3 101	13 395
2025	11 715	1 680	13 395
2026	6 452	247	6 699
Total	28 461	5 028	33 489

Contrat N° 681422 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	6 292	78	6 370
Total	6 292	78	6 370

Contrat N° 631862 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 462	335	10 797
Total	10 462	335	10 797

Contrat N° 693282 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	6 096	114	6 210
Total	6 096	114	6 210

Contrat N° 704523 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	107 227	7 477	114 703
Total	107 227	7 477	114 703

Contrat N° 704723 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	31 231	1 375	32 606
Total	31 231	1 375	32 606

Contrat N° 631922 COMPRESSEUR AIR ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	15 934	510	16 444
Total	15 934	510	16 444

Contrat N°729963 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	35 160	4 862	40 022
2025	16 269	407	16 676
Total	51 429	5 269	56 698

Contrat N°736413 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	68 588	10 460	79 048
2025	38 324	1 200	39 524
Total	106 912	11 660	118 573

Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	5 085	76	5 162
Total	5 085	76	5 162

Contrat N°731753 JUMPER:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	25 792	971	26 763
Total	25 792	971	26 763

Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	11 472	1 931	13 403
2025	8 517	420	8 937
Total	19 988	2 351	22 340

Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	7 889	1 428	9 316
2025	6 625	364	6 989
Total	14 513	1 792	16 305

Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	9 049	1 753	10 802
2025	8 489	514	9 004
Total	17 538	2 267	19 806

Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	19 993	2 585	22 578

Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
Total	19 993	2 585	22 578

Contrat N° 2024000105 Hunday H350 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	18 579	2 894	21 474
2025	12 002	526	12 528
Total	30 582	3 420	34 002

Contrat N° 20100800055 Honda:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	11 546	2 538	14 084
2025	13 141	944	14 084
Total	24 687	3 482	28 168

Contrat N° 2108300063 camion Dong Feng:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	14 472	3 565	18 037
2025	16 470	1 567	18 037
2026	2 959	48	3 007
Total	33 901	5 181	39 081

Contrat N° 2107500052 chariot :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 530	2 594	13 125
2025	11 984	1 141	13 125
2026	2 153	35	2 188
Total	24 668	3 770	28 437

Contrat N° 2132100011 i 20 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2024	10 031	3 597	13 628
2025	11 416	2 212	13 628
2026	10 710	649	11 358
Total	32 157	6 457	38 614

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2023

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				<u>Valeur comptable nette 31-12- 2023</u>
	<u>31/12/2022</u>	<u>Acquisition et réévaluation 2023</u>	<u>Reclassements 2023</u>	<u>Cession 2023</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Dotation 2023</u>	<u>Reclassements/Ce ssions 2023</u>	<u>31/12/2023</u>	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>290 673</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>275 278</u>	<u>8 971</u>	<u>0</u>	<u>284 249</u>	<u>6 424</u>
Logiciels	289 133	0	0	0	289 133	273 738	8 971	0	282 709	6 424
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>140 120 523</u>	<u>17 728 636</u>	<u>5 694 438</u>	<u>2 799 260</u>	<u>160 744 338</u>	<u>49 408 309</u>	<u>4 897 976</u>	<u>1 913 850</u>	<u>52 392 435</u>	<u>108 351 903</u>
Terrains	8 014 484	17 000 245	0	0	25 014 729	0	0	0	0	25 014 729
Constructions	19 909 261	0	532	0	19 909 792	7 724 142	931 251	0	8 655 393	11 254 400
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	1 333 835	0	435 683	50 019	485 720	0	0
Agencements et aménagements	4 104 516	0	24 076	0	4 128 592	1 736 861	213 932	0	1 950 793	2 177 799
Installations techniques	4 171 520	0	0	0	4 171 520	2 196 935	62 011	0	2 258 946	1 912 575
Matériel industriel	56 140 016	556 120	803 708	0	57 499 844	23 129 170	1 030 946	0	24 160 116	33 339 729
Matériels industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	262 242	15 017	0	277 259	453 019
Outillage industriels	22 505 136	93 097	0	0	22 598 233	5 581 910	706 232	0	6 288 142	16 310 091
Matériel de bureaux	994 946	10 436	0	0	1 005 382	508 792	83 505	0	592 297	413 085
Matériel de transport	4 898 643	0	0	1 002 049	3 896 594	3 251 793	231 751	994 494	2 489 049	1 407 545
Matériel de transport à SJP	3 182 258	0	0	463 376	2 718 882	2 697 939	206 716	433 654	2 471 000	247 882
Matériel informatiques	584 162	9 090	0	0	593 252	536 361	32 954	0	569 314	23 938
Autres immobilisations	13 384 915	59 648	4 866 122	0	18 310 685	1 214 085	1 326 228	0	2 540 313	15 770 372
Equipements de climatisation	166 553	0	0	0	166 553	132 397	7 416	0	139 814	26 739
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>346 120</u>	<u>5 405 968</u>	<u>-5 694 438</u>	<u>0</u>	<u>57 650</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>57 650</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>3 259 886</u>	<u>126 766</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 386 652</u>	<u>2 746 289</u>	<u>294 271</u>	<u>0</u>	<u>3 040 559</u>	<u>346 092</u>
Total	<u>144 017 202</u>	<u>23 261 370</u>	<u>0</u>	<u>2 799 260</u>	<u>164 479 313</u>	<u>52 429 876</u>	<u>5201 217</u>	<u>1 913 850</u>	<u>55 717 243</u>	<u>108 762 070</u>

Schéma des soldes intermédiaires de gestion
(exprimé en dinars)

(exprimé en dinars)	31/12/2023	31/12/2022	CHARGES	31/12/2023	31/12/2022	SOLDE	31/12/2023	31/12/2022
Revenus et autres produits d'exploitation	40 493 279	58 160 637	Déstockage de production	3 658 727	3 709 304			
Production immobilisée	0	0						
Total	40 493 279	58 160 637				Production	36 834 551	54 451 334
Production	36 834 551	54 451 334	Achats consommés	19 738 616	29 383 216	Marge sur coût matière	17 095 936	25 068 118
Marge sur coût matière	17 095 936	25 068 118	Autres charges externes	4 461 762	9 307 129			
Autres produits d'exploitation	808 999	223 772						
Total	17 904 935	25 291 890	Total	4 461 762	9 307 129	Valeur Ajoutée Brute	13 443 173	15 984 761
Valeur Ajoutée Brute	13 443 173	15 984 761	Impôts et taxes	287 119	82 338			
			Charges de personnel	10 784 986	12 209 831			
Quotes-parts des subv d'investissement	61 772	10 772						
Total	13 504 945	15 995 533	Total	11 072 106	12 292 169	Excédent brut d'exploitation	2 432 839	3 703 364
Excédent brut d'exploitation	2 432 839	3 703 364	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	694 320	33 706	Autres charges ordinaires	644 408	24 581			
Produits financiers	188 841	102 383	Charges financières	6 090 941	6 464 277			
Quotes-parts des subv d'investissement			Dotations aux amortissements et aux provisions	5 201 217	7 164 822			
			Impôt sur le résultat ordinaire	66 574	126 799			
Total	3 316 000	3 839 452	Total	12 003 140	13 780 480	Résultat net de l'exercice	(8 687 140)	(9 941 027)
Résultat des activités ordinaires	(8 697 140)	(9 941 027)	Effet négatif des modifications comptables					
Effet positif des modifications comptables								
Total	(8 697 140)	(9 941 027)	Total	(8 687 140)	(9 941 027)	Résultat net après modifications comptables	(8 687 140)	(9 941 027)

RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A. Opinion :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 06 juillet 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 176.617.658 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 8.687.140 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 Mai 2024.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises ainsi que la réglementation fiscale.

B. Fondement de l'opinion avec réserves :

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2023, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 03** Les pertes cumulées de la société, compte tenu du résultat de l'exercice 2023 totalisent au 31 décembre 2023 un montant de 35.545.485 dinars dépassant ainsi le tiers du capital social qui s'élève à 16.554.000 dinars.

Conformément à l'article 418 de la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives et de l'ISA 570 « continuité de l'exploitation », la société Est considérée une entreprise en difficulté économique et sa continuité de l'exploitation risquerait d'être compromise.

- 04** SANIMED détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 835.207 dinars.

Le tribunal de première instance de Gafsa réuni le 13 mars 2023 a prononcé son jugement dans les termes suivants :

« - L'approbation du programme de sauvetage de « SOMOSAN », en continuant elle-même son activité suivant le programme d'assainissement mis à jour par l'administrateur judiciaire.

- L'interdiction à la société la cession des équipements nécessaires à son
Activité durant la période du programme de sauvetage. »

Compte tenu des informations en notre possession « SOMOSAN » n'a pas
encore repris son activité

- 05 La rubrique « placements et autres actifs financiers » comporte des billets de trésorerie souscrites par « SANIMED » au profit de sociétés parties liées pour un montant total de 2.390.000 dinars. Les intérêts courus y afférents constatés s'élèvent en 2023 à 171.098 dinars. Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable de cette créance en principal et en intérêts.
- 06 Les comptes « AB CORPORATION » font ressortir au 31 décembre 2023 un solde cumulé débiteur de 7.778.844 dinars compte tenu d'un solde d'ouverture de 7.558.131 dinars. Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable de cette créance.
- 07 Le compte « Avance sur augmentation de capital » fait ressortir trois billets de trésorerie pour un montant de 4.000.000 dinars émises par « SANIMED » arrivant à échéance et non honorés. Ils ont été souscrits à part égale par « SOMOCER » et « SOTEMAIL ». La constatation de cette somme dans le compte « Avance sur augmentation de capital » est faite sur la base d'une décision du conseil d'administration réunie le 30 Août 2023 (PV enregistré à la recette des finances de gremda en date du 14 septembre 2023)
- 08 L'examen des créances clients au 31 décembre 2023 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 2.937.035 dinars non couvertes par des provisions pour dépréciation. Etant donné l'ancienneté de ces créances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable de ces créances.
- 09 L'analyse de l'état de stock fait ressortir des articles en stock non mouvementés estimés à 241.209 dinars non couverts par des provisions pour dépréciation.
- 10 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant de 4.866.122 dinars correspondant à des charges d'emprunts. La société ne serait pas en mesure de capitaliser les charges d'emprunts une fois les activités indispensables à la mise en exploitation de l'investissement sont achevés. Le résultat est majoré d'égal montant.
- 11 SANIMED a procédé à la révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles, en adoptant des durées de vie économiques et en tenant compte d'une capacité de production égale à 37% de la capacité nominale. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées à partir du 1er janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts. La dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2023 calculée en application des nouvelles durées de vie économiques se trouve inférieure de

3.089.053 dinars par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

- 12 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

C. Questions clés d'audit :

- 13 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

D. Observations :

- 14 La note II.1.1 aux états financiers stipule que « la société a procédé à la réévaluation des terrains, à l'exception du terrain « borj turki », sur la base de l'expertise réalisée par un expert et à leurs valeurs indiciaires calculées sur la base des indices fixés par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 et ce en application des dispositions du décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021.

La réévaluation a dégagé un écart de réévaluation libre de 14 259 305 dinars constaté au poste « autres réserves » et un écart de réévaluation légale de 2 740 940 dinars constaté au poste réserve spéciale de réévaluation légale ».

Notons que le paragraphe 35 de la NCT 05 prévoit que « lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie d'immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée.

- 15 La note II.1.3 aux états financiers fait mention que la direction générale de la société a décidé en date du 1er Mars 2023 de limiter l'activité de la production au four intermittent, au vu des résultats négatifs de la nouvelle chaîne de Production, mise en essai en janvier 2023 et son impact sur le taux de réussite sortie-four. Des actions correctrices ont été entreprises et le redémarrage a eu lieu en Novembre 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

E. Événements postérieurs à la date de clôture :

E.1 Evénement lié à une condition existante à la date de clôture

- 16 Nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note II-2-1 aux états financiers dans laquelle la direction a fait mention que « la société a obtenu courant l'exercice 2024 des accords de principe des banques UIB, BNA et BIAT pour la consolidation de ses engagements envers ces établissements. C'est ainsi que conformément à la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture » les emprunts consolidés sont présentés compte tenu de ces consolidations ».

Notons que la concrétisation de la consolidation n'est pas encore réalisée.

E.2 Evénement non lié à une condition existante à la date de clôture

- 17 La note II-2-2 aux états financiers fait mention des faits suivants :

a- Le juge d'instruction auprès du pôle judiciaire économique et financier a décidé en date du 12 Avril 2024 le gel des comptes bancaires de SANIMED et sa mise sous administration d'un mandataire judiciaire dans le cadre de l'affaire N°37/1703.

b- Le gel est levé en date du 14 Mai 2024 suite à la désignation, par décision du tribunal de première instance Sfax en date du 29 Avril 2024, d'un mandataire de justice chargée de la gestion de la société jusqu'à la levée de l'administration judiciaire de la société.

F. Rapport de gestion :

- 18 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

G. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

- 19** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

H. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

- 20** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

- 21** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par

la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas

Communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été transmises et discutées avec la direction générale de la société.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

C. Autres obligations légales

En application de l'article 420 de la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives, nous avons demandé, en date du 15 Avril 2024 au management de la société des éclaircissements au sujet des faits relevés qui risqueraient de menacer l'activité de la société. Il s'agit notamment des faits suivants :

- Les pertes comptables cumulées de la société totalisent au 31 décembre 2023 un montant de 35.545.485 dinars dépassant ainsi le tiers du capital social ;
- Des difficultés de trésorerie avec des flux de trésorerie négatifs atteignant 8 829 882 dinars au 31 décembre 2023 ;
- La régression du chiffre d'affaires de 2023 par rapport à 2022 ;
- Le gel des comptes

Une réponse de la gouvernance de la société nous été communiquée en date du 22 avril 2024, récapitulant les causes des difficultés et les mesures entreprises et celles à entreprendre afin de remédier à la situation.

Fait à Sfax le 06 Juin 2024

CRG Audit

Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil

Habib Kallel

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 1.172.458 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 1.605.435 dinars.
- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 418.397 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 40.465 dinars.
- La vente à la société « SANIMED FRANCE » de produits finis pour un montant de 3.470.777 dinars TTC. Le compte client « SANIMED FRANCE » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 1.675.441 dinars.
- La vente à la société « SANIMED ITALIE » de produits finis pour un montant de 9.222.520 dinars TTC. Le compte client « SANIMED ITALIE » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 6.154.221 dinars.

- Le compte client « AQUABAINS » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 289.659 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 719.790 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2023 un solde créditeur de 5.219 dinars suite à une écriture de compensation avec le compte client « SANIMEUBLE » pour un montant de 764.789 dinars.
- Le compte fournisseur « ABC » présente au 31 décembre 2023 un solde créditeur de 93.718 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 254.274 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2023 un solde créditeur de 816.568 dinars.
- La cession du magasin situé au lac acquis par voie de leasing à la société « AGRIMED » dont la valeur brute s'élève à 1.333.835 dinars générant une plus-value de 573.925 dinars.
- La cession d'un camion VOLVO et d'une voiture utilitaire PARTENER, totalement amortis, à la société « AGRIMED » de valeur brute cumulative s'élevant à 108.521 dinars générant ainsi une plus-value cumulative de 38.610 dinars.
- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 296.673 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SMC » présentent au 31 décembre 2023 un solde créditeur de 384.482 dinars.
Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 99.990 dinars.
- La société SANIMED a procédé à l'émission de deux billets de trésorerie qui ont été souscrits par SOMOCER totalisant un montant de 2.000.000 dinars détaillé comme suit :
 - Un billet de trésorerie de 1 200 000 dinars commençant le 28 Avril 2023 et échéant le 26 Août 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.
 - Un billet de trésorerie de 800 000 dinars commençant le 22 Mai 2023 et échéant le 19 Septembre 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.

Les intérêts constatés en charges à payer en 2023 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 96.975 dinars.
- L'émission par la société « SANIMED » d'un billet de trésorerie d'un montant de 2.000.000 dinars souscrit par la société « SOTEMAIL » commençant le 08 mai 2023 et échéant le 05 septembre 2023 avec un taux de 10,5% par an renouvelable.
Les intérêts constatés en charges à payer en 2023 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 96.975 dinars.

- L'émission par la société « SANIMEUBLE » d'un billet de trésorerie d'un montant de 1.800.000 dinars souscrit par la société « SANIMED » commençant le 31 Juillet 2023 et échéant le 30 Juin 2028 avec un taux de 8% par an.

Les produits financiers constatés en 2023 par la société « SANIMED » S'élèvent à un montant de 71.899 dinars.

- La conclusion, en 1^{er} Février 2023, d'un contrat de location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de l'Afrane km 11 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période de deux années, renouvelable, et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 13.333 dinars TTC à partir de 1^{er} Juin 2023.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2023 s'élève à 93.341 dinars TTC.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 27 Mai 2024.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

B. Opérations autorisées antérieurement et poursuivant leurs effets au titre du présent exercice

- Le compte fournisseur « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2023 un solde débiteur et ancien de 433 dinars.
- La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins-value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2023, aucun encaissement n'a été effectué.
- Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 9.303 dinars.
- Le compte client « STE ABRAJ TUNIS » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 250.343 dinars.
- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur et ancien de 1.488.771 dinar
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2023 un solde nul suite à une écriture de compensation avec le compte client « SANITEC » pour un montant de 511.754 dinars.
- Le compte fournisseur « ABC GROS » présente au 31 décembre 2023 un solde nul.

- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2023 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2023.

Les intérêts constatés en 2023 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 155.307 dinars.

- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2023 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2023 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 7.778.844 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2023.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2023 un solde nul.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2023 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 834.341 dinars.

- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2023 un solde antérieur débiteur de 866 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2023 un solde créditeur de 6.700 dinars.
- La conclusion, en 2022, d'un avenant au contrat de location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 5.950 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au jusqu'à 31 Mai 2023 d'une quote part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 16.869 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2023 s'élève à 84.346 dinars TTC.

Ces conventions ont été autorisées antérieurement et ont été reconduites par votre conseil d'administration du 27 Mai 2024.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200(nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération brute de l'ancien Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ relative à la période allant du 1^{er} Janvier 2023 jusqu'au 22 Mars 2023 s'élève à 71.838 dinars, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- La rémunération mensuelle nette du nouveau Directeur Général Mr Abderrahmen KHOCHTALI a été fixée à 10.000 dinars avec date d'effet le 1^{er} Avril 2023, outre la prise en charges par la société des frais de carburant et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2023 s'élève à un montant de 55.622 dinars.

En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 22 Mars 2023.

- La rémunération nette de l'ancien Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 8.000 dinars avec date d'effet le 1^{er} janvier 2015, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2023 s'élève à un montant de 155.483 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1^{er} octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014, du 17 octobre 2017 et du 02 novembre 2020.

- La rémunération nette du nouveau Directeur Général Adjoint Mr Mohamed Ouahada a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités, outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 800 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques et d'un logement à la ville de Sfax à raison de 805 dinars par mois.

En outre, le directeur général adjoint bénéficie d'une voiture de fonction.

Aucune rémunération ne lui a été servie en 2023.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 05 juin 2023

- L'ancien Directeur Général et l'ancien Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et du 22 Mars 2023 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger de l'ancien Directeur Général pour un montant de 6.600 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger de l'ancien Directeur Général Adjoint pour un montant de 29.636 dinars.

Cette convention a été autorisée antérieurement et a été reconduite par votre conseil d'administration du 27 Mai 2024.

- Votre assemblée générale du 06 Juillet 2023 décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

- Les jetons de présence de l'exercice 2023 constatés en charges à payer au Titre du même exercice s'élèvent à 48.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit :

	Nouveau Directeur Général		Nouveau Directeur Général Adjoint		Ancien Directeur Général		Ancien Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2023 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2023 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2023 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2023 en DT	Charges de l'exercice en DT	Passif au 31/12/2023 en DT
Salaire Annuel	55 622	17 500	0	0	71 838	0	155 483	0		
Avantages accordés (y compris la prise en charge des voyages et déplacements)	8 005	0	2 961	0	11 410	0	35 114	0		
Jetons de présence									48 000	48 000
Total	63 627	17 500	2 961	0	83 248	0	190 597	0	48 000	48 000

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 06 Juin 2024

CRG Audit

Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil

Habib KALLEL